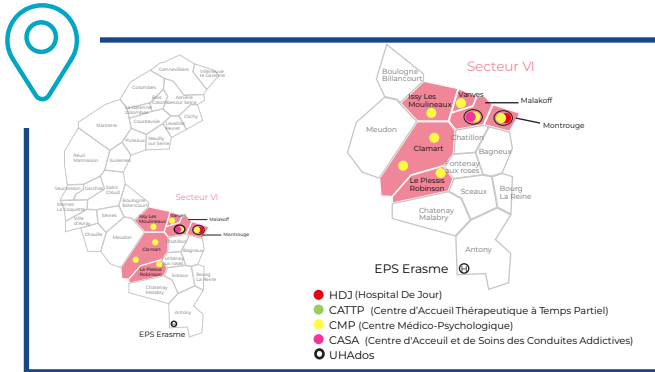
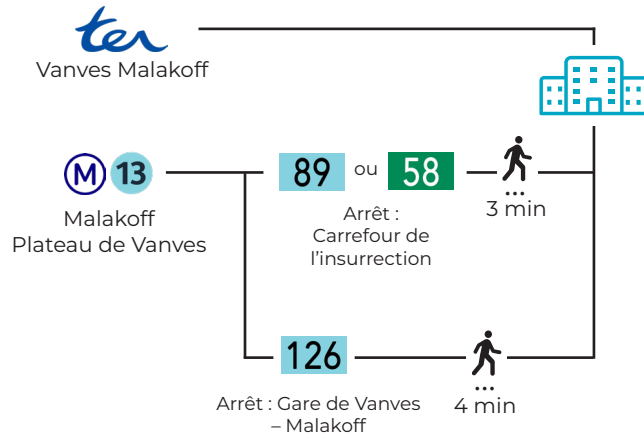


NOUS TROUVER



34/36, rue Jean Bleuzen
92170 VANVES

ACCÈS EN TRANSPORTS EN COMMUN



NOUS CONTACTER



01 42 11 78 20

Les modalités d'admissions

Les familles prennent rendez-vous auprès du secrétariat, soit en se rendant au CMP, soit par téléphone, du lundi au vendredi de 9h30 à 17h.

La première consultation est proposée avec un médecin ou un psychologue de l'équipe.

À l'issue d'une ou plusieurs consultations, la prise en charge la plus ajustée sera proposée aux familles, par exemple :

- Consultations thérapeutiques individuelles ;
- Psychothérapies ;
- Ateliers thérapeutiques.

Pour contacter les représentants des usagers

92@unafam.org
UNAFAM 92 - 4, rue Foch - 92270 Bois-Colombes

SECTEUR 92106
ENFANTS ET ADOLESCENTS

CMP VANVES



QUI SOMMES-NOUS ?

Le centre médico-psychologique (CMP) est la structure de soins pivot des secteurs de psychiatrie. Il accueille les enfants et adolescents résidant à Vanves de la naissance jusqu'à 18 ans.

Il assure des **consultations médico-psychologiques** pour toute personne en souffrance psychique et organise leur orientation éventuelle vers des structures adaptées (CATTP, hôpital de jour, unité d'hospitalisation psychiatrique, foyers...).

L'ensemble des professionnels du CMP est tenu au secret professionnel.

Nous pouvons être amenés à travailler lorsque cela le nécessite, après accord des familles et du patient, avec différents partenaires tels que les structures de la petite enfance, l'Éducation Nationale, les services sanitaires et médicaux, les services sociaux et de protection de la jeunesse...

Les dossiers des patients sont strictement confidentiels.

NOS MISSIONS

Les soins sont dispensés en fonction d'un projet de soins individualisés construits avec les parents et comprennent :

- » Dépistage ;
- » Prévention ;
- » Soins des troubles psychologiques.

Les parents sont les interlocuteurs privilégiés : les soins sont initiés à leur demande et toute démarche de l'équipe soignante se fait avec leur accord.

Les parents sont régulièrement tenus informés de l'évolution de leur enfant. Ils peuvent être reçus ensemble ou séparément, et pour eux mêmes si nécessaire.



Les consultations ne sont pas payantes. Les professionnels du CMP dépendent de l'Établissement public de santé Erasme, financé par l'Assurance Maladie.

NOTRE ENCADREMENT

CHEFFE DE PÔLE

Dr AUGENDRE Jacqueline

CHEFFE DE SERVICE

Dr NEVEU Claire

MÉDECIN RESPONSABLE

Dr PELLION Frédéric

CADRE SUPÉRIEURE DE SANTÉ

Mme SCAPIN Raphaëlle

CADRE DE SANTÉ

M. ROULLET Gilles